

28 Sep 2023 -13:22

Inauguration des nouveaux espaces du Centre de Reconnaissance du handicap de Charleroi, exemple d'excellence en termes d'accessibilité !

Ce jeudi 28 septembre 2023, les locaux du Centre de Reconnaissance du handicap de Charleroi et de la Direction générale Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale ont été officiellement inaugurés en présence de Karine Lalieux, ministre en charge des Personnes en situation de handicap, et de Mathieu Michel, secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments.

Désormais hébergés au 7^e étage de la tour Albert, la Régie des Bâtiments, en collaboration active avec la DG Personnes handicapées et le propriétaire de l'immeuble, y a effectué une série de travaux de rénovation, d'aménagement et de mise en conformité des espaces de travail et d'accueil du public. Ces travaux se sont achevés récemment avec la réalisation d'aménagements supplémentaires afin d'atteindre le niveau d'excellence en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Un investissement de quelque 227 500 euros.

|| La rénovation du Centre de Reconnaissance du handicap de Charleroi est le premier aboutissement – et non des moindres tant il est exemplaire -au long processus de mise à niveau des aménagements raisonnables dans l'ensemble des centres de reconnaissance. Après avoir visité tous les centres de reconnaissance, et constaté les manquements freinant leur accessibilité à leurs usagers principaux que sont les personnes en situation de handicap, je me réjouis que la dynamique de rénovation lancée conjointement entre la DG Personnes handicapées et la Régie des bâtiments en 2022, montre ses premiers résultats. Les difficultés d'accessibilité des bâtiments publics et des installations pour les personnes en situation de handicap constituent l'un des principaux obstacles à leurs accès aux droits. Les Centres de Reconnaissance, en tant que porte d'entrée pour l'introduction de leurs demandes de reconnaissance et d'évaluation, seront à l'avenir tous 100% accessibles ! ||

Karine Lalieux
Ministre en charge des Personnes handicapées

||

Depuis le début de mon mandat, j'ai mis un point d'honneur à rendre nos administrations accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Pour ce faire, j'ai directement demandé d'établir un audit général afin de relever toutes les lacunes existantes pour réaliser, par la suite, un cahier des charges global. Avec la Régie des Bâtiments, nous avons examiné correctement chacun de ces besoins pour les traiter adéquatement. Nous constatons aujourd'hui que ce défi tend à se concrétiser correctement. En effet, la preuve en est en ce jour, à Charleroi, avec cette excellente rénovation du Centre de Reconnaissance du handicap parfaitement accessible, dorénavant, aux personnes en situation de handicap. C'est un symbole fort puisque c'est un lieu fondamental marquant la porte d'entrée d'un processus de reconnaissance. Néanmoins, mon ambition est encore plus large car, selon moi, l'égalité d'accès à toutes nos administrations est essentielle et un principe fondamental de notre démocratie qui doit permettre l'accessibilité à chacun de nos citoyens, quel qu'il soit. Grâce au travail incroyable de la Régie des Bâtiments que je tiens à saluer grandement, nous œuvrons au quotidien pour rendre nos musées, nos administrations et nos institutions accessibles à tous.

||

Mathieu Michel
Secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments.

DG Personnes Handicapées

La Direction générale Personnes handicapées (DG HAN) du SPF Sécurité sociale a pour but de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap. Elle évalue les demandes de reconnaissance de handicap et propose des allocations ainsi que d'autres aides sociales et fiscales.

Un des objectifs fondamentaux de la DG HAN est de rapprocher ses services des citoyens et de leur assurer un accueil chaleureux, accessible et adapté à chaque personne, en fonction de sa situation personnelle et de son handicap.

Pour ces raisons, la DG HAN a organisé un audit du Centre de Reconnaissance de Charleroi - comme pour l'ensemble de ses dix centres - sur l'accessibilité. Cet audit a été réalisé par une entreprise externe. Une équipe de la DG HAN, en collaboration étroite avec la Régie des Bâtiments, les cabinets de la ministre Lalieux et du secrétaire d'Etat Michel, a ensuite travaillé à appliquer ces recommandations afin d'arriver à un résultat optimal d'accessibilité qui va bien au-delà des normes légales en matière d'accessibilité. Suite aux travaux, un deuxième audit a été réalisé dans le but de confirmer objectivement ces résultats.

Des travaux en deux temps

En octobre 2022, la Régie des Bâtiments a terminé une série de travaux de rénovation, d'aménagement et de mise en conformité des espaces de travail et d'accueil du public. L'étage a ainsi été totalement réaménagé et les installations techniques (électricité, HVAC) et sanitaires ont été refaites. Une salle d'attente avec un bureau d'accueil et un guichet PMR y a été aménagée, ainsi que des cabinets médicaux équipés d'un mobilier et de lavabos PMR. Enfin, l'ensemble des portes a été modifié afin de permettre un passage libre conforme pour l'accès des PMR.

Durant cette phase de travaux, le propriétaire de l'immeuble s'est, quant à lui, chargé de faire installer un plan incliné à l'entrée du bâtiment et d'adapter les guichets d'accueil.

De son côté, le SPF Sécurité sociale a investi dans différents ameublements tels que des tables d'examen électriques, un écran d'affichage d'accueil et des sièges avec accoudoirs pour la salle d'attente.

En août 2023, la Régie des Bâtiments a fait exécuter des travaux supplémentaires afin d'atteindre l'excellence d'accessibilité. Il s'agit, entre autres, de la pose de vitrophanies et signalétiques claires à l'entrée du bâtiment, d'un nouveau numéro de bâtiment contrasté, de l'installation d'un paillason adapté PMR et de chaises rabattables dans le hall d'entrée, mais aussi de la pose de bandes adhésives et de bandes d'éveil à la vigilance dans les escaliers de secours.

Fiche technique

Propriétaire : Cofinimmo

Locataire : Régie des Bâtiments

Occupants : SPF Sécurité sociale (DG HAN), SPF Finances, SPF Santé publique (Medex), SPF Economie, SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale et Service Public de Wallonie.

Travaux installation DG Personnes handicapées

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Entrepreneur : Véolia

Moment des travaux : août 2022 - octobre 2022

Montant des travaux : 192 500 € TVAC

Travaux PMR supplémentaires

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Entrepreneur : Aviex

Moment des travaux : août - septembre 2023

Montant des travaux : environ 35 000 € TVAC

Ameublement et matériel

Montant : environ 16 000 € TVAC financé par le SPF Sécurité Sociale

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Cardoso Nunes
Catherine (FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)495 21 06 86
press@buildingsagency.be